

*Séance simultanée (5) : Impacts de la filière hydroélectrique***Étude d'impact environnemental et social de la mise en place du barrage à buts multiples de Samendeni au Burkina Faso : volet centrale hydroélectrique**

Samuel YONKEU
Enseignant-Chercheur
Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE), Burkina Faso

Oumar TRAORE
Consultant
Association des études d'impacts environnementaux (AÉIE), Burkina Faso

Samuel YONKEU : M. YONKEU, de nationalité camerounaise, est Maître de Conférences et Maître de Recherche, spécialisé en Écologie appliquée et Environnement. Enseignant-Chercheur à l'Institut International d'ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) de Ouagadougou au Burkina Faso depuis octobre 1998, il a successivement occupé les postes de Responsable du programme "Protection de l'Environnement" (1998-2007), Coordonnateur du programme de recherche sur les ressources naturelles et l'Environnement (2001-2005), Chef d'Unité Thématique d'Enseignement et de Recherche en Sciences Managériales et Développement durable (SMDD) (2005-2007). Il est actuellement le Conseiller Scientifique du Directeur Général du 2iE chargé des questions Environnementales et Écosanté (2007-2008) et actuellement Chef du Laboratoire de Recherche en Environnement et Écosanté (depuis Juillet 2008). Il est également Vice-président du Conseil d'Administration du Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) depuis juin 2006.

Résumé : Le barrage de Samendeni, localisé dans le bassin supérieur du fleuve Mouhoun se situe dans le département de Bama, province du Houet à environ cinquante kilomètres de Bobo Dioulasso chef lieu de la région des Hauts Bassins au Burkina Faso. L'ouvrage comprend une digue en remblais d'une longueur totale en crête de 2900 m et une cote de la crête de 320,90 m pour une hauteur maximale de 23,90 m, zonée, avec un ouvrage central en béton comprenant : un déversoir avec une longueur de seuil de 80 m, une centrale Hydroélectrique d'une puissance installée de 2 x 1,29 MW et une production annuelle de 16,8 GWh, une vidange de fond et un ouvrage de restitution, une prise d'eau brute et un pont. Le volume d'eau dans la retenue est estimé à 1 050 000 000 m³ avec un volume utile 1 000 000 000 m³. La zone du site du barrage est caractérisée par un rétrécissement du fleuve et d'une végétation clairsemée en bordure. En plus du barrage et de la centrale Hydro-électrique, un aménagement hydroagricole d'une superficie totale d'environ 25 180 ha dont 21 660 ha seront irrigués, est envisagé sur une période de 20 ans. Les objectifs du projet s'inscrivent dans la politique de développement durable qui vise : le relèvement du revenu des populations, l'accélération du développement des ressources humaines et du potentiel productif.

Les enjeux identifiés de l'étude d'impact en ce qui concerne particulièrement le barrage et la centrale hydroélectrique sont : la réponse aux attentes des acteurs économiques en terme de réduction des coûts de l'électricité par l'augmentation de l'approvisionnement en énergie électrique renouvelable et se faisant la réduction des énergies polluantes et des gaz à effet de serre (énergie par les centrales thermiques la plus utilisée dans le pays), la perte de la biodiversité animale et végétale dans la partie immergée par l'eau de la retenue et la prolifération d'autres espèces végétales et animales aquatiques, la perte de biens (patrimoines socioculturels, terres fertiles, habitats, vergers), le déplacement des populations et les retombés économiques pour les populations du Hauts Bassins grâce à une meilleure approvisionnement en électricité. Des mesures d'atténuation et un Plan de gestion environnementale et sociale ont été élaborés pour les impacts négatifs.